




**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120529-21341-DE-1-1_0
Date de signature : 31/05/12
Date de réception : jeudi 31 mai 2012
 <p><b>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE:</b> - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITÉ ✓</p>

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-  
PROVENCE N°2012.597**

Séance publique du

29 mai 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,  
Maire d'Aix-en-Provence  
Député des Bouches-du-Rhône  
Président de la Communauté du Pays d'Aix

**OBJET : AMENAGEMENT ESPACES EXTERIEURS PINETTE - DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE - AUTORISATION**

Le 29/05/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 23/05/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, M. Yannick DECARA, M. Gérard DELOCHE, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Mlle Odile BARBAT-BLANC à M. Yannick DECARA, Mme Danièle BRUNET à M. Alexandre GALLESE, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI à M. Laurent DILLINGER, M. Victor TONIN à M. Francis TAULAN

**Excusés sans pouvoir :**

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Brigitte DEVESA, Mme Michelle EINAUDI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN, Mme Marie José VALETA

Secrétaire : Yannick DECARA

Mme Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Education - Culture  
- Politique de la Ville  
Direction de la Politique de la Ville

RAPPORT POUR  
**LE CONSEIL MUNICIPAL**  
DU 29/05/12

-----

**RAPPORTEUR** : Mme Sophie JOISSAINS

**CO-RAPPORTEUR(S)** : M. Francis TAULAN, Mme Charlotte BENON

**Politique Publique** : 11-RENFORCEMENT DE LA PROXIMITE ET POLITIQUE DE LA VILLE

**OBJET** : AMENAGEMENT ESPACES EXTERIEURS PINETTE - DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE - AUTORISATION - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

L'espace Sportif situé à la Pinette est en phase de réhabilitation. Ainsi forte de sa mission de renforcement de la proximité, la Politique de la ville travaille sur le projet de restructuration de l'espace multi-sports situé au sein du quartier.

Cette réhabilitation portera sur la création d'un nouvel espace sportif rassemblant en un même lieu :

- Un équipement multi-sports
- Une aire de jeux pour enfants
- Un espace familles avec aire de pique-nique
- Un aménagement paysager du site

**En lien avec le Service des sports, la Politique de la Ville et la Direction des Espaces Verts, un projet vous est proposé, ci-après. Un plan est annexé à la présente délibération.**

**Ce dernier intègre :**

- L'agrandissement du micro site existant de 22 m x 11 m par un nouveau de 32 m x 16 m tel que déjà créé sur les différents équipements des autres territoires de la Ville.
- La création d'une aire de jeux pour enfants à l'entrée du terrain d'une superficie de 120 m<sup>2</sup>.
- Une aire de pique-nique avec plantations et cheminements.

Les montants du coût global prévisionnel du projet, peuvent se prédéfinir comme suit :

Aire de jeux	80 000 €
Aménagements extérieurs	30 000 €
Équipement sportif (micro site)	30 000 €
Pelouse synthétique	15 000 €
Pare-ballon	25 000 €
Plate-forme	5 000 €
Démontage équipement existant	5 000 €
<b>Total prévisionnel</b>	<b>190 000 € H.T</b>

En conséquence, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ADOPTER** le projet de réhabilitation de l'équipement tel que proposé,
- **AUTORISER** les aménagements et les coûts y afférents,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à solliciter toutes subventions auprès des partenaires financiers,
- **AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la finalisation du projet,
- **AUTORISER** Monsieur le Trésorier principal d'Aix-Municipale à faire recette des sommes correspondantes.

**2012.597 - AMENAGEMENT ESPACES EXTERIEURS PINETTE - DEMANDE DE PARTICIPATION FINANCIERE - AUTORISATION**

<b>Présents et représentés</b>	<b>: 41</b>
<b>Présents</b>	<b>: 36</b>
<b>Abstentions</b>	<b>: 0</b>
<b>Non participation</b>	<b>: 0</b>
<b>Suffrages Exprimés</b>	<b>: 41</b>
<b>Pour</b>	<b>: 41</b>
<b>Contre</b>	<b>: 0</b>

**Ont voté contre**

NEANT

**Se sont abstenus**

NEANT

**N'ont pas pris part au vote**

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire  
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,  
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 31/05/2012  
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

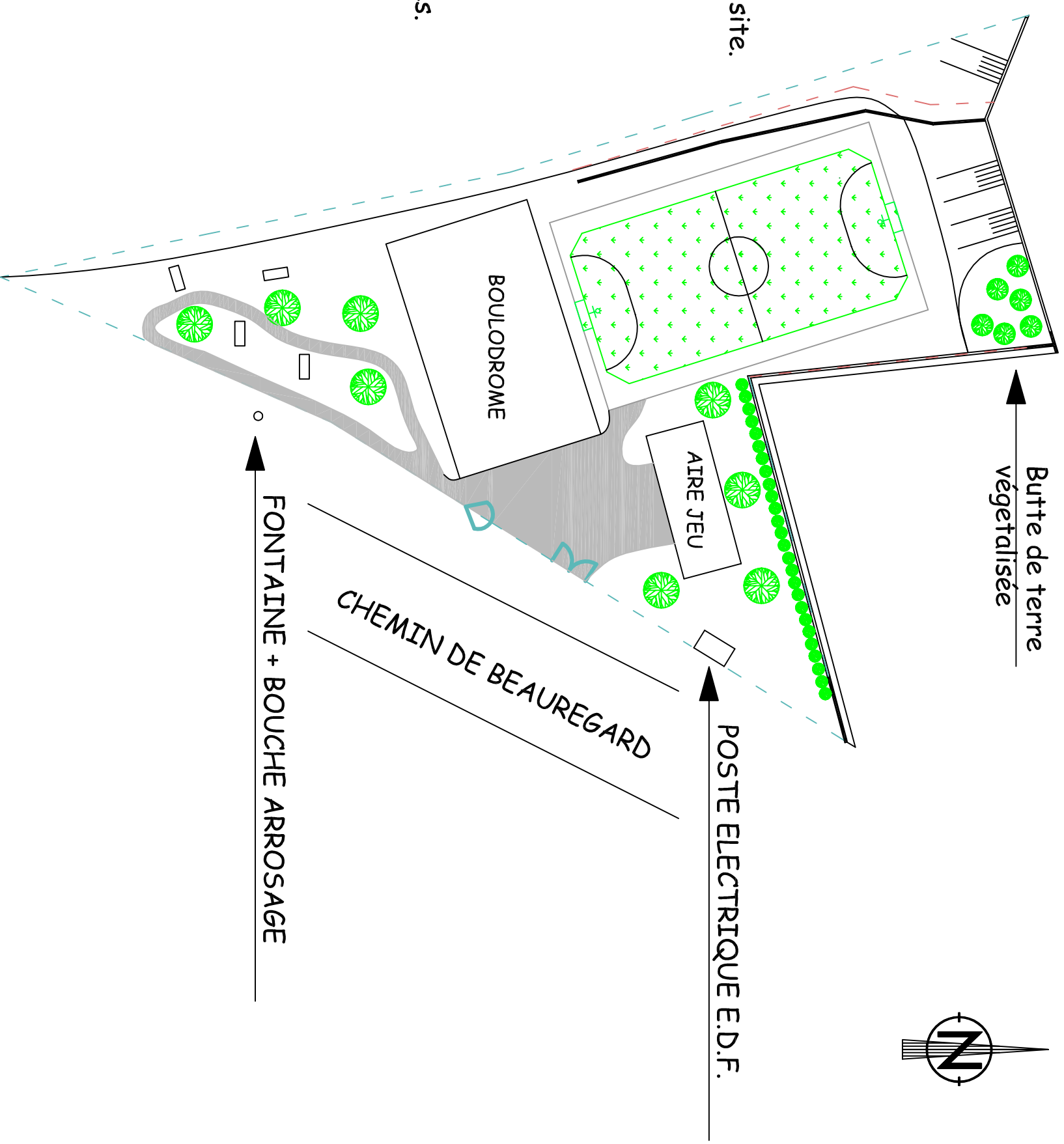
Coût de l'opération : 190 000 € HT

### Avantages

- Terrain multisport plus grand.
- Aire de jeu d'enfants plus grande.
- Le boulodrome garde les mêmes dimensions.
- Réutilisation du multisport existant sur un autre site.
- L'emprise du terrain ne permettra pas d'espace caché qui pourrait être squatter par les jeunes en journée et en soirée.

### Inconvénients

- Coût des travaux important.
- Utilisation de l'équipement sportif par les adultes.



DIRECTION DES SPORTS- VILLE D'AIX EN PROVENCE

LA PINETTE

OPTION 1

AGRANDISSEMENT DU  
MULTISPORT

ECH : 1/500

04/12

REV : 0

DESSINE : SJG